

TERRI'2017
« Territoires Intelligents »

Université // Paris Seine

22-23-24 mars 2017

Organisation du Colloque



Partenaires Territoriaux



Site web / soumissions

<http://terri2017.eisti.fr/>

TERRI'2017

Le Grand RDV dédié aux « Territoires intelligents »

22-23-24 mars 2017 – Cergy-Pontoise

Colloque Université // Paris-Seine

**« Territoires Intelligents : un modèle si smart ?
Effets paradoxaux d'une mutation technologique et sociale »**

Appel à communications

1) Présentation générale du colloque

Il s'agit d'organiser un colloque sur la thématique des « Territoires intelligents » en croisant les approches sciences et techniques, sciences humaines et sociales et aménagement. Les projets engagés ou à réaliser visent à optimiser le fonctionnement des territoires et pour ce faire recourent à de nouveaux procédés techniques rendus disponibles par les avancées dans de multiples champs des sciences et techniques. Leur mise en œuvre et par-delà, leur réussite, ne peut faire l'impasse sur l'acceptation sociale, économique et l'adaptation des pratiques qu'ils impliquent. La mise en relation de ces quatre approches (technique, sociale, économique et aménagement) ne vise pas à les positionner en miroir, mais bien davantage à les faire dialoguer afin de souligner que l'élaboration de ces projets repose sur la capacité à articuler la maîtrise technique et la capacité ou (et) la volonté des habitants, comme des entreprises, de s'en saisir, de les adopter et de les transformer.

Les initiatives lancées au titre de l'intelligence territoriale par les acteurs de l'aménagement du territoire, à quelque échelle qu'ils se situent, se proposent d'améliorer le fonctionnement des territoires en réduisant leur impact énergétique et environnemental et en améliorant « l'attractivité ». En s'appuyant sur des dispositifs innovants mis au point dans le domaine de l'énergie, de la circulation de l'information, des mobilités, de la gestion des déchets, ces projets nécessitent la coordination de multiples acteurs. La complexité qui en résulte nécessite l'élaboration de dispositifs visant à faire des populations concernées des acteurs à part entière. En ce sens, les projets se revendiquant de l'intelligence territoriale se trouvent confrontés au défi de la mise en système de nombreux acteurs (collectivités territoriales, entreprises, associations d'habitants, ...) et à leur coordination.

De multiples initiatives sont lancées par des collectivités territoriales cherchant à promouvoir les concepts de « smart cities », de « villes connectées » ou de « villes intelligentes ». Elles sont appuyées par des entreprises maîtrisant les techniques sophistiquées, à l'échelle du bâtiment, du quartier, voire de la ville. Ces mutations territoriales nécessitent d'être interrogées en analysant les conséquences sur les modes de vie et les pratiques des habitants. Il est nécessaire de dépasser un discours scientifique promouvant un nouveau modèle censé être idéal pour identifier les paradoxes multiples qui en résultent. Ainsi, des écarts entre les annonces et la réalité des réalisations, ou les nouvelles inégalités susceptibles d'être générées par ces transformations territoriales, voire les conséquences en termes de protection de la vie privée, mais aussi de fiabilité, de disponibilité et de sécurité des réseaux et des installations.

Si de nombreux colloques portant sur ces thématiques ont déjà été organisés ou sont en passe de l'être, ils n'ont que rarement promu une approche à la fois critique et transdisciplinaire qu'il est toujours difficile, quoiqu'indispensable, de mettre en œuvre. L'objectif de cet événement est de faire discuter et échanger des universitaires français et étrangers travaillant sur ces nouveaux objets territoriaux, mais également d'impliquer des acteurs territoriaux désireux de confronter leurs propres expériences et de travailler avec des spécialistes de différents domaines scientifiques afin d'engager des expertises dans la durée.

Dates Importantes

Date limite soumission
15 janvier 2017

Notification d'acceptation
30 janvier 2017

Soumission finale
28 février 2017

Accueil des conférenciers
22 mars 2017

Dates du Colloque
22-23-24 mars 2017

Président du Colloque

Pr. Didier Desponds (UCP)
✉ didier.desponds@u-cergy.fr
☎ 01 34 25 64 08

Comité d'organisation

E. Amiot (CACP), R. Chelouah (EISTI), D. Desponds (UCP), B. Ganessane (UCP), K. Labadi (ECAM-EPMI), B. Ledesert (UCP), C. Marinica (UCP), M-G Méry (Seinergy-Lab), I. Nappi-Choulet (ESSEC), A. Nedjar-Guerre (UCP), A. Salvetti (CACP), F. Vidal (UCP), G. Zembri (UCP)

Comité scientifique

N. Beauvais-Schwartz (EISTI)
J. Boissonade (UMR LAVUE, ULCO)
R. Chelouah (QUARTZ/EISTI)
D. Desponds (MRTE/UCP)
K. Labadi (QUARTZ/ECAM-EPMI)
J. Leal (Univ. Complutense de Madrid)
B. Ledesert (GEC/UCP)
C. Marinica (ETIS-ENSEA/UCP/CNRS)
I. Nappi-Choulet (ESSEC)
A. Nedjar-Guerre (MRTE/UCP)
F. Vidal (LPPI/UCP)
G. Zembri (MRTE/UCP)

Contacts / Informations

D. Desponds
✉ didier.desponds@u-cergy.fr
☎ 01 34 25 64 08

R. Chelouah
✉ rc@eisti.fr
☎ 01 34 25 84 20

K. Labadi
✉ k.labadi@ecam-epmi.fr
☎ 01 30 75 69 45

2) Les axes thématiques

Pour chacun des cinq axes, il est attendu des contributions émanant des sciences et techniques, de l'aménagement, comme des sciences humaines et sociales.

- ❑ **AXE(1) : « Territoires intelligents » : des technologies au service des territoires, vers une mutation de société ?** Les termes utilisés visant à promouvoir le développement durable territorial en s'appuyant sur les nouvelles technologies peuvent être trompeurs : « smart-cities », « ville numérique », « territoire intelligent »... On s'intéresse ici à l'ensemble des dispositifs technologiques mis en place pour rendre un territoire « intelligent » et on se propose d'analyser l'apport et les limites de ces dispositifs. Il s'agira, à partir d'exemples concrets d'interroger les différents acceptions du concept de « territoires intelligents », les limites de celui-ci et de contribuer à la conception d'une typologie intégrant la variété des dispositifs mis en œuvre et des échelles auxquels ils sont censés s'appliquer.
- ❑ **AXE(2) : Du démonstrateur à la généralisation des dispositifs : comment concevoir de nouveaux écosystèmes territoriaux ?** La complexité des nouveaux procédés techniques que les aménageurs, les entreprises et les acteurs territoriaux sont en capacité de mobiliser, nécessite de mettre en œuvre des jeux d'acteurs appropriés et collaboratifs. Il s'agira aussi d'analyser les conditions de passage du « projet pilote » à son application sur un territoire plus vaste. Par ailleurs, ces projets peuvent faire l'objet d'une transposition sur d'autres territoires. Ceci suppose des échanges d'expériences entre les territoires et l'analyse de la transférabilité des dispositifs d'un contexte à l'autre. Les conditions débouchant sur la réussite ou les échecs des projets en regard des objectifs initialement affichés seront plus particulièrement à analyser.
- ❑ **AXE(3) : « Territoires intelligents » : quelles limites à l'acceptabilité sociale ?** Les nouveaux dispositifs expérimentés (à titre d'exemples, les nouveaux compteurs Linky d'ERDF, le transport en libre-service, ...) sur les territoires contribuent-ils à générer de nouvelles formes de tensions (tensions entre les concepteurs des projets et les usagers, tensions entre les usagers eux-mêmes, ...) ? Si l'impasse ne peut être faite à aucun moment sur les attentes, les besoins, les réticences des populations directement concernées par les dispositifs mis en œuvre, il s'agira d'interroger l'articulation entre les attentes des concepteurs et les pratiques des habitants, d'analyser les formes de participation dans lesquelles ils s'impliquent. Les usages peuvent ainsi progressivement évoluer par rapport aux objectifs initiaux.
- ❑ **AXE(4) : Eco-mobilité et transports intelligents, élément-clé de réussite des « territoires intelligents » ?** La croissance de la population urbaine, le développement et l'extension des villes, les préoccupations environnementales et l'augmentation des prix des carburants ont fait du transport urbain et de sa gestion un des enjeux majeurs pour les villes et les territoires de demain. Face à ces enjeux, de nouvelles solutions de mobilité ou « pour la mobilité » émergent aux quatre coins du monde. Portées conjointement par des révolutions technologiques, environnementales et sociétales, des alternatives de mobilité se mettent progressivement en place dans le paysage du transport urbain comme du transport routier en général. Dans le cadre de cet axe, on s'interrogera tout autant sur les dimensions historique, sociétale, environnementale, conceptuelle et méthodologique de l'Eco-mobilité et du transport intelligent dans le sens où ils participent à un maillage efficace des territoires. Il s'agira donc d'interroger le rôle des transports intelligents comme un des outils indispensables (mais non suffisant) des systèmes territoriaux en mutation.
- ❑ **AXE(5) : « Territoires intelligents » : vers de nouvelles formes d'inégalités ?** Les nouveaux dispositifs innovants contribuent-ils à générer de nouvelles inégalités (sociales, générationnelles, territoriales, ...) : comment les identifier ? Comment y faire face ? La fragmentation territoriale risque-t-elle de se trouver accentuée par des dispositifs censés la réduire, qu'il s'agisse des oppositions entre ville dense et espaces périurbains et ruraux ou entre quartiers aisés et quartiers populaires ? Les nouvelles opportunités offertes par les dispositifs « intelligents » contribuent à donner des avantages compétitifs aux territoires qui les supportent, à partir desquels ils se diffusent. Il s'agira donc d'analyser les conséquences des nouvelles différenciations territoriales en train d'émerger.

Modalités de soumission (<http://terri2017.eisti.fr/>)

- Français / Anglais. 250 mots et 5 mots clés. Date-limite de soumission : **15 janvier 2017**. Réponse après examen des propositions par le Comité scientifique : **30 janvier 2017**.
- Ces propositions seront déposées sur le site internet dédié au colloque (formulaire de dépôt normalisé, transmission directe pour la soumission et accusé de réception).
- Les meilleures contributions feront l'objet d'une valorisation dans des revues spécialisées ou dans le cadre d'un ouvrage collectif émanant des différents axes.